Layher Information Sécurité

N° 75 - SEPTEMBRE 2025

PLANCHER LOW CARBON*

Jusqu'à 40 % d'empreinte carbone en moins – mêmes performances, plus durable!

Pourquoi choisir le Plancher Low Carbon?

Dans un contexte où la durabilité et la performance environnementale sont devenues des critères de choix essentiels, Layher innove et propose désormais son Plancher LW dans une version à empreinte carbone réduite jusqu'à 40 %, tout en conservant tous les avantages techniques qui ont fait son succès.

Que ce soit pour répondre aux appels d'offres, aux demandes de vos clients ou améliorer votre image d'entreprise, cette nouvelle version vous permet de conjuguer efficacité sur chantier et engagement environnemental.



Les avantages grâce au Plancher Low Carbon

- Réduction de vos émissions indirectes : Scope 3 du bilan Carbone de l'ADEME
- Gain de compétitivité : répondez aux critères environnementaux des marchés publics et privés.
- Valorisation de vos engagements : méthode de calcul certifiée TÜV SÜD selon ISO 14067 et ISO 22095.
- Accès facilité aux financements : bénéficiez de meilleures chances pour vos demandes de subventions et de crédits.
- Maintien de la qualité Layher : design, résistance et durabilité identiques à la version classique.
- Compatibilité totale : utilisez-le avec votre stock existant sans changer vos habitudes de montage et de transport.

* PLANCHER À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE



1S PALNCHER LOW CARBON - SEPTEMBRE 2025

Layher Information Sécurité

N° 75 - SEPTEMBRE 2025



Les mêmes atouts... avec jusqu'à 40 % de CO₂ en moins !

La réduction de l'empreinte carbone est rendue possible par l'utilisation d'un acier à faibles émissions, qui conserve les mêmes performances que l'acier classique.

Cet acier est produit de manière plus durable grâce à des procédés de fabrication optimisés, à l'emploi de matières premières secondaires et au recours aux énergies renouvelables.

Logistique simplifiée et préparation optimisée

Pour intégrer facilement les planchers Low Carbon dans vos chantiers, Layher les fabrique en combinant de l'acier à faible émission de CO₂ et de l'acier classique sur la même ligne de production.

La proportion d'acier à faibles émissions de CO2 réellement utilisée est calculée selon la méthode du bilan massique – un système de traçabilité validé par TÜV SÜD (ISO 14067 & ISO 22095).

Cela signifie que, même si les planchers sont produits ensemble, nous pouvons garantir et certifier la part de matière à faible carbone qui vous est attribuée.



Pas de greenwashing - Méthode certifiée TÜV SÜD

Pour chaque commande, vous recevez une confirmation d'achat et une déclaration d'empreinte carbone. Ces documents officiels constituent la preuve de vos actions de réduction carbone, que vous pouvez présenter à vos clients, à vos partenaires financiers et intégrer dans votre rapport RSE.

Un choix durable pour un avenir sûr – En 3 étapes





optant pour la version à faibles émissions de CO2 du plancher LW.: "Plancher Low Carbon"

Choisissez la durabilité en Recevez automatiquement par e-mail la déclaration numérique de l'empreinte carbone du plancher Low Carbon en version à faibles émissions de CO₂

Réduisez votre empreinte carbone et valorisez votre engagement durable auprès de vos clients, partenaires financiers et collaborateurs.